

Les **intérimaires** par niveau de **diplôme**

Focus sur les différences de profils
et de parcours.

Les données sont issues de l'enquête
Regards Croisés 2016



Profils

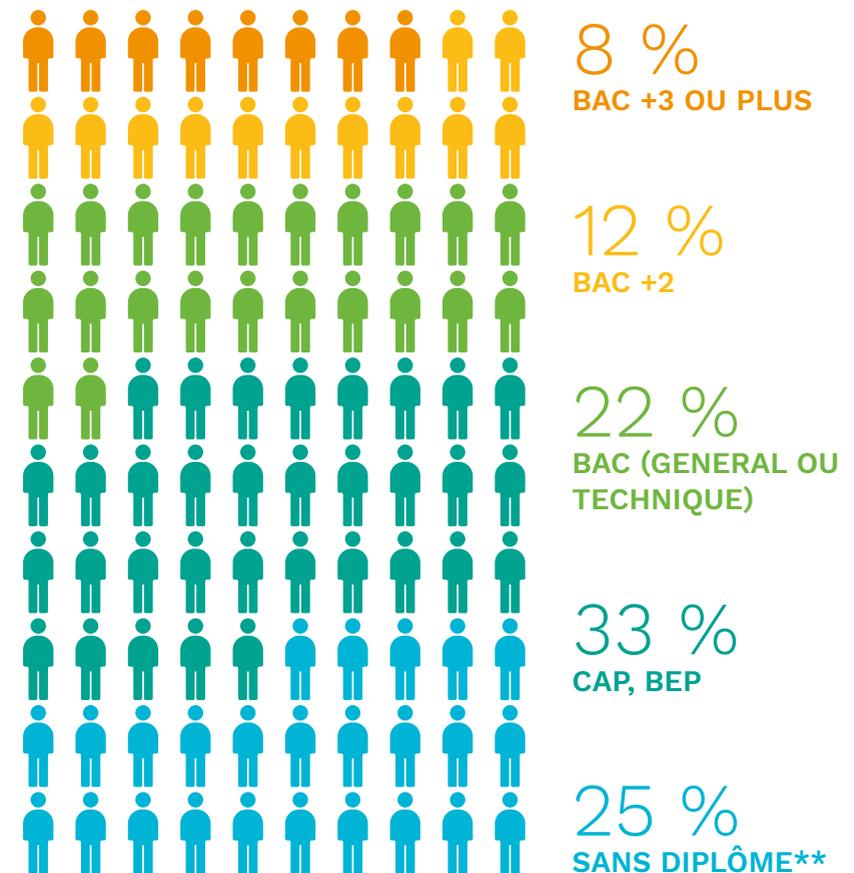
des intérimaires
par niveau de diplôme

Sont présentés ici les critères
de différenciation des profils des
intérimaires en fonction du niveau
de formation initiale

Données issues de l'Enquête Emploi 2015 de l'INSEE

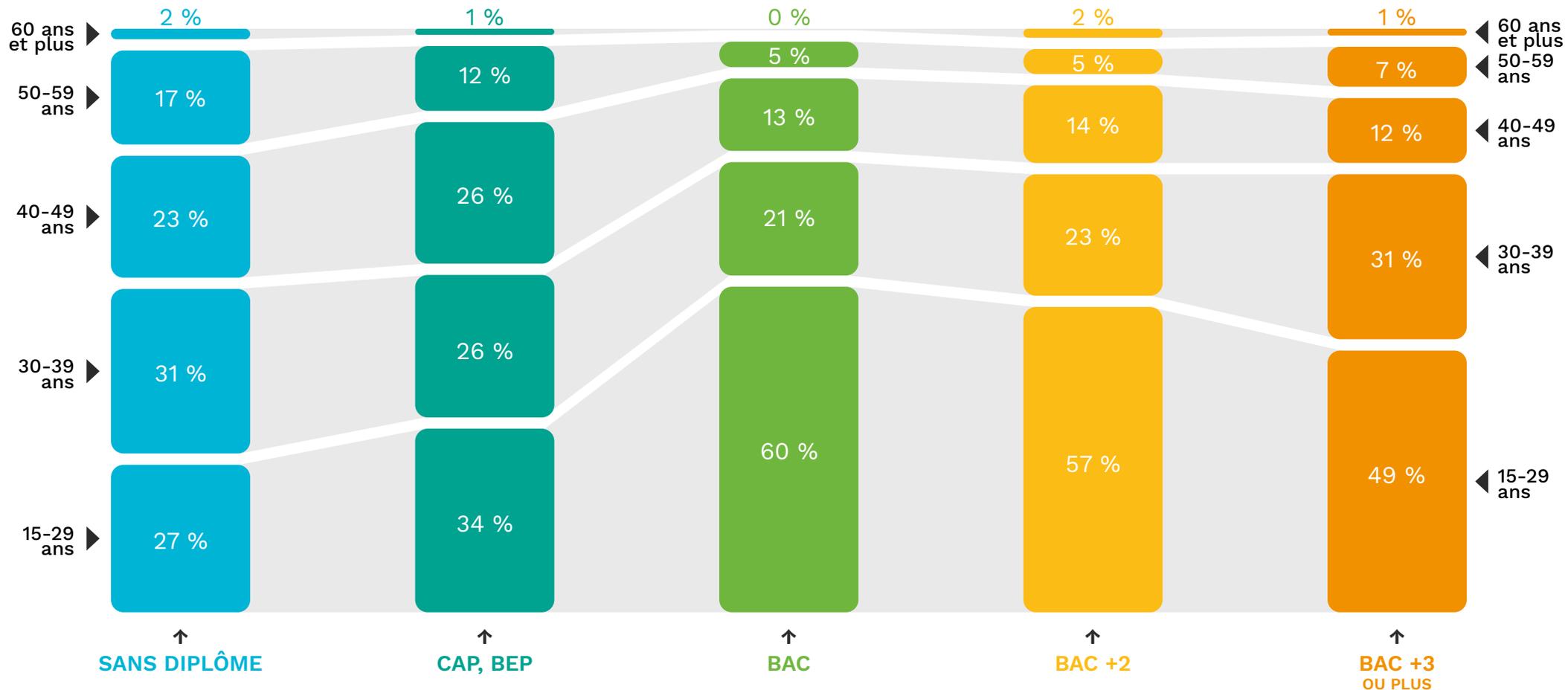
#1 Répartition des intérimaires par niveau de diplôme*

42% des intérimaires ont un bac ou plus



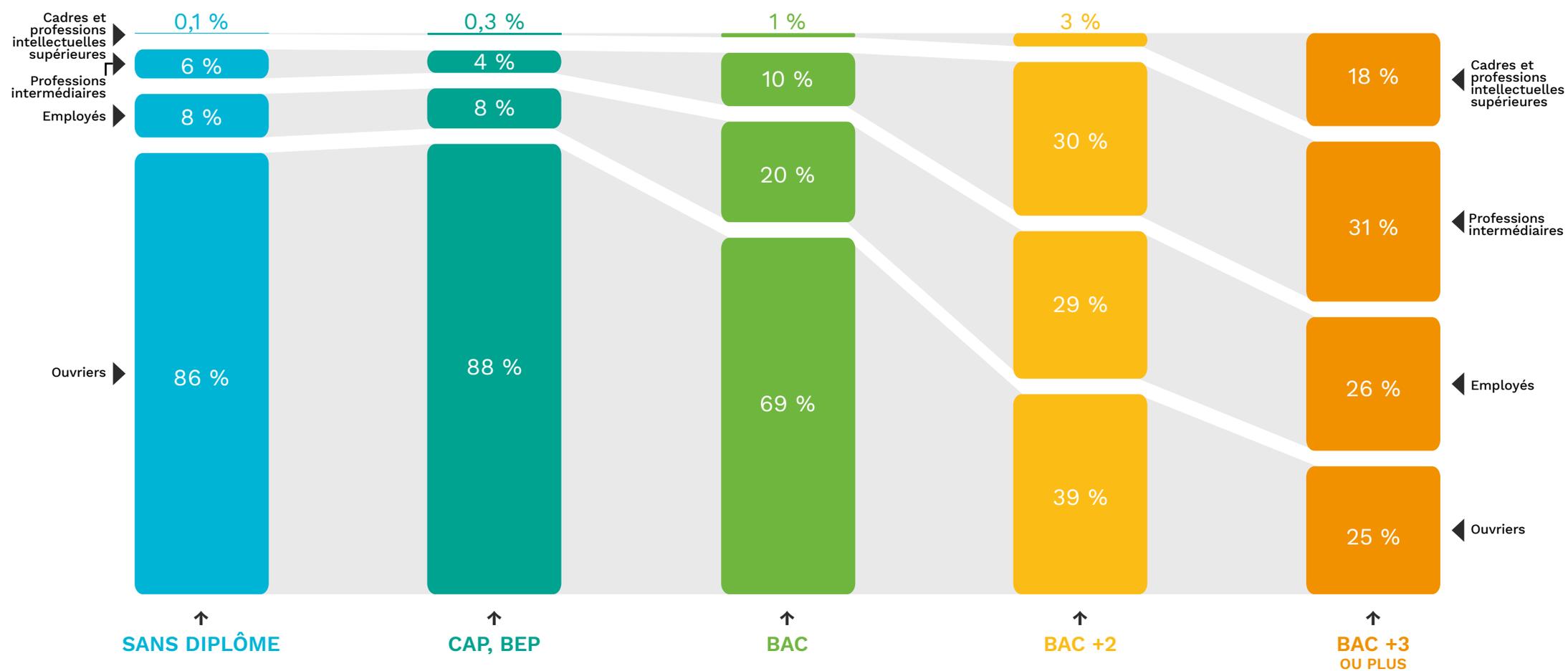
* Diplôme obtenu

** Les Certificat d'Etudes Primaires et Brevet des collèges sont compris dans les Sans Diplôme



#2 Age des intérimaires

C'est dans la catégorie des Sans diplôme que la part des séniors est la plus élevée.
C'est dans la catégorie des titulaires d'un Bac que l'on trouve les plus de jeunes.



#3 Catégories socio-professionnelles des intérimaires

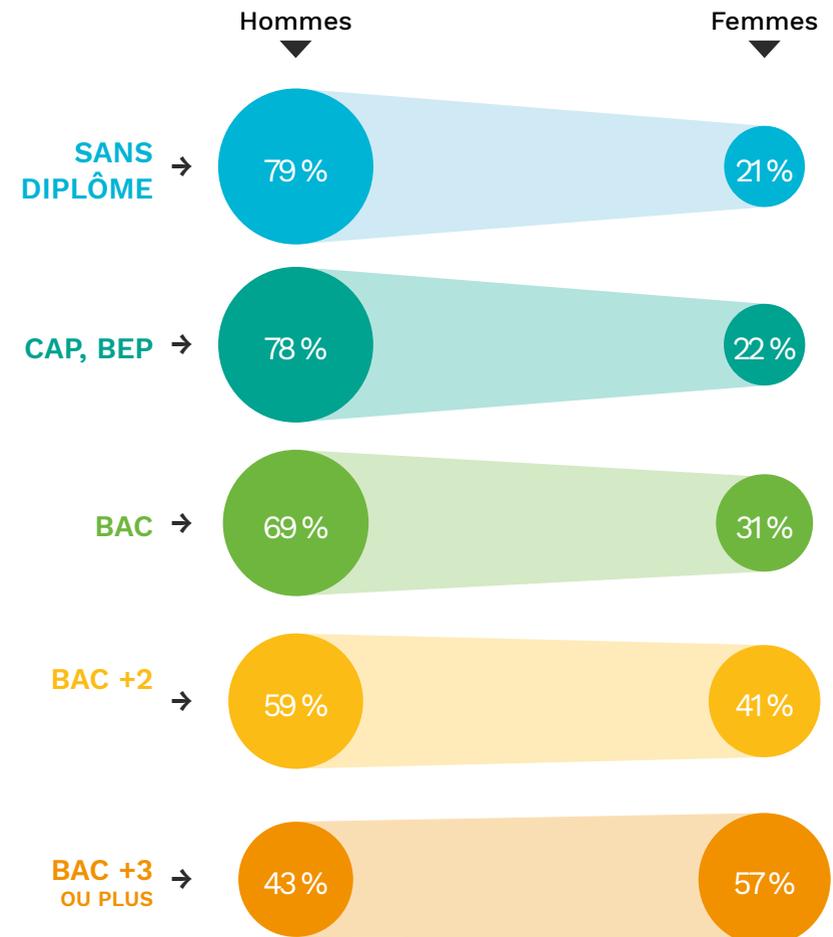
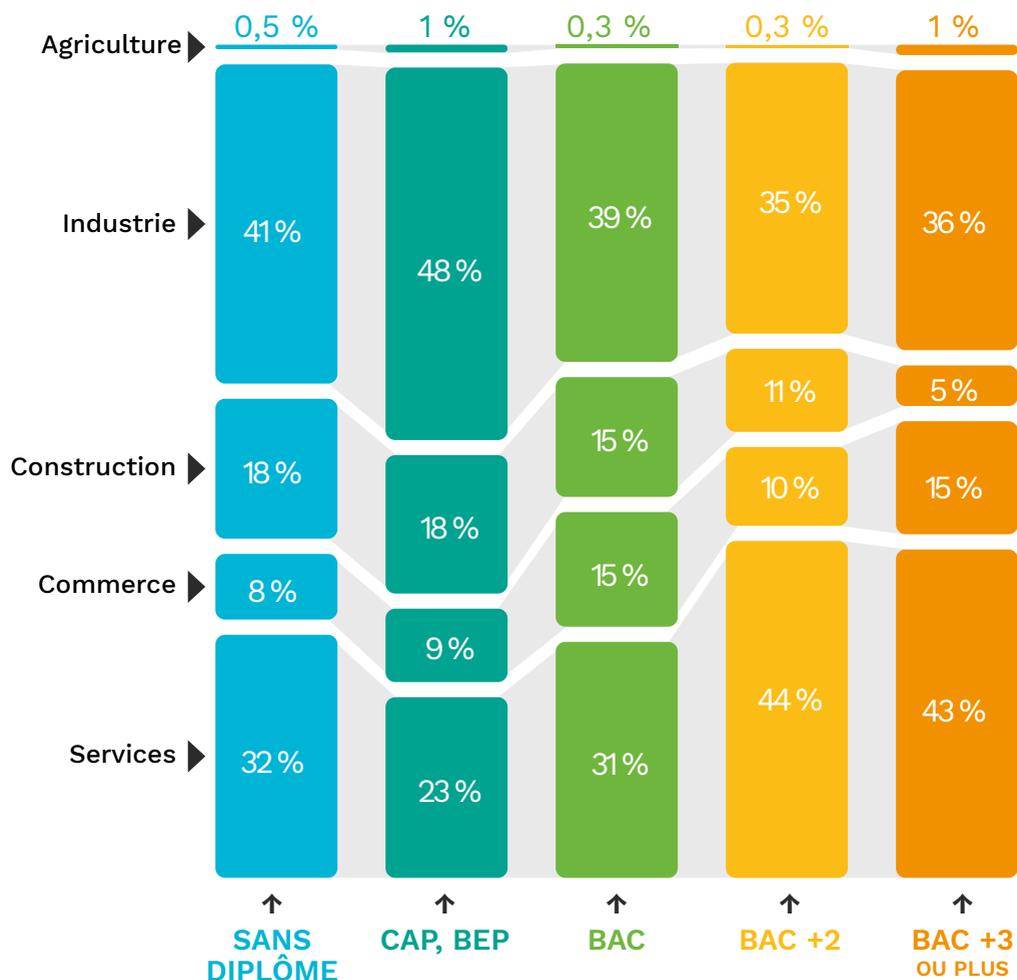
La large majorité des titulaires d'un bac ou infra occupe des postes d'ouvriers en intérim.

A noter que la différenciation Ouvrier Qualifiés et Ouvriers Non qualifiés n'est pas disponible

#4 Secteurs d'activité

Les titulaires d'un CAP/BEP ou infra travaillent davantage dans l'industrie et la construction.
Les titulaires d'un bac+2 ou plus travaillent davantage dans les services.

A noter que les Services comprennent : le Transport, l'Hébergement et Restauration, L'Information et la Communication, la Finance et l'Assurance, l'Immobilier, les Activités Administratives, Scientifiques et Techniques, l'Enseignement, la Santé et l'Administration Publique, etc.



#5 Répartition par sexe

Plus le niveau de formation initiale augmente, plus les femmes sont représentées.

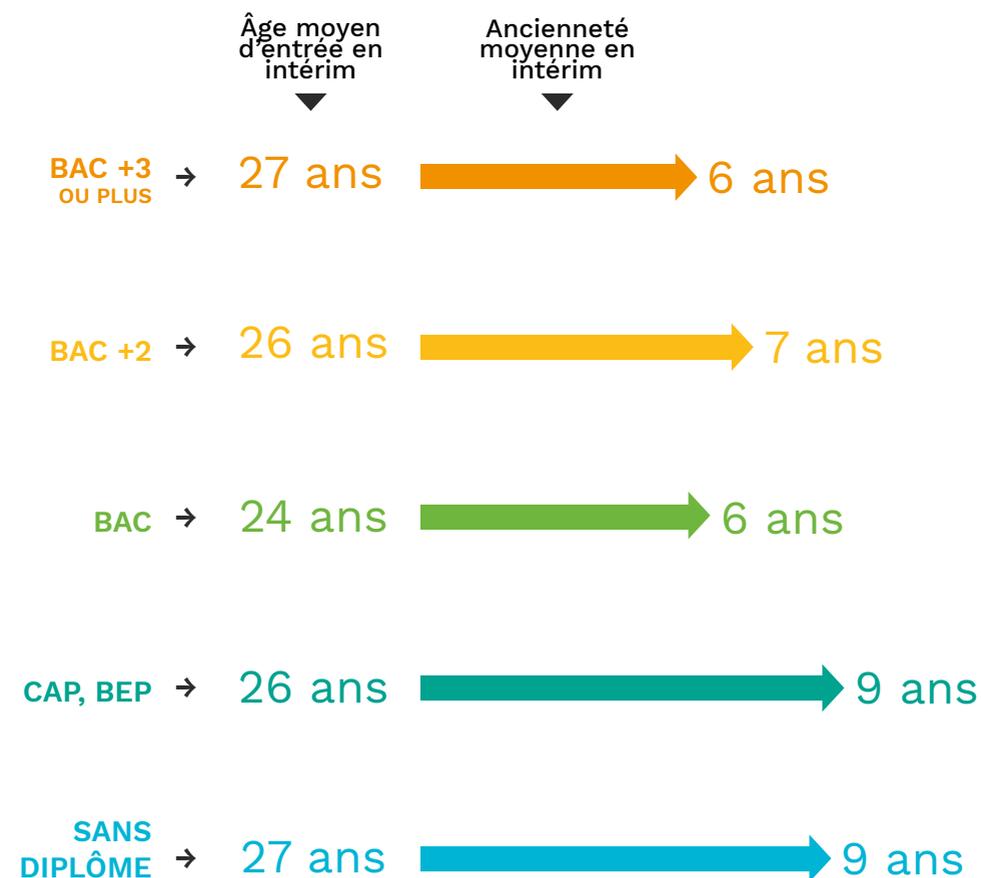
À noter que les femmes représentent que 27% des intérimaires.

#1 Âge d'entrée et ancienneté en intérim

Les titulaires d'un CAP/BEP ou niveau infra ont une ancienneté plus importante dans l'intérim.
Les titulaires d'un BAC+3 ou plus et les personnes sans diplôme sont plus âgés lors de la 1^{ère} inscription en agence d'emploi.

Parcours en intérim selon le niveau de diplôme

Sont présentés ici les critères de différenciation des parcours des intérimaires en fonction du niveau de formation initiale



#2 Situation l'année précédant l'entrée en intérim

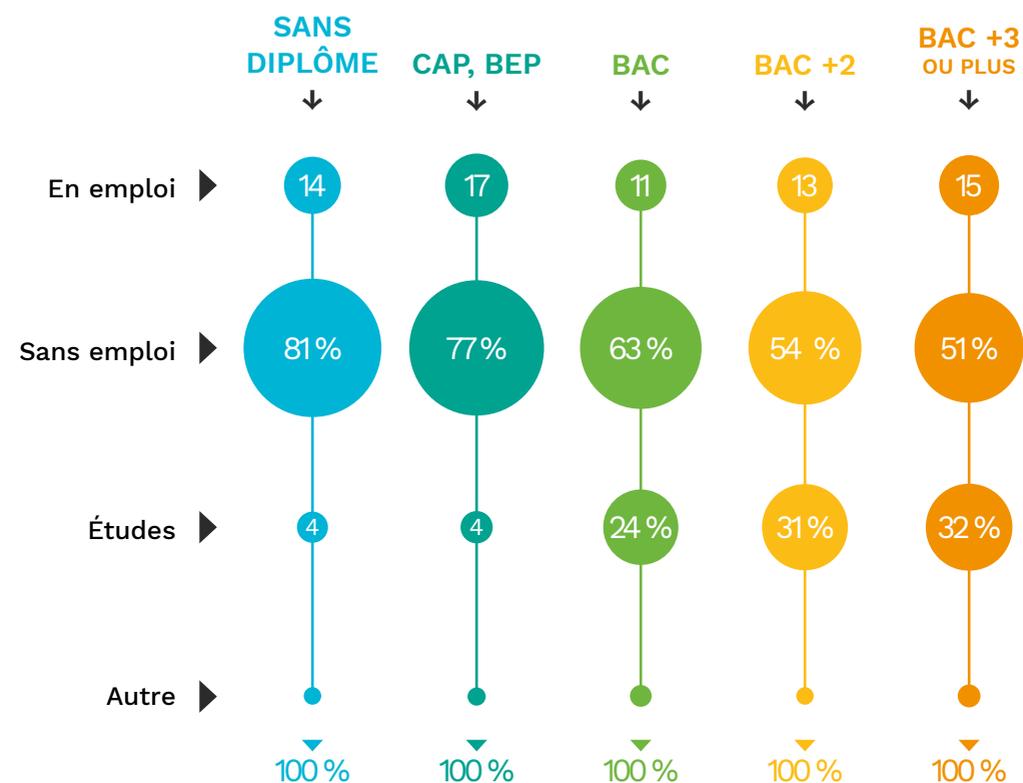
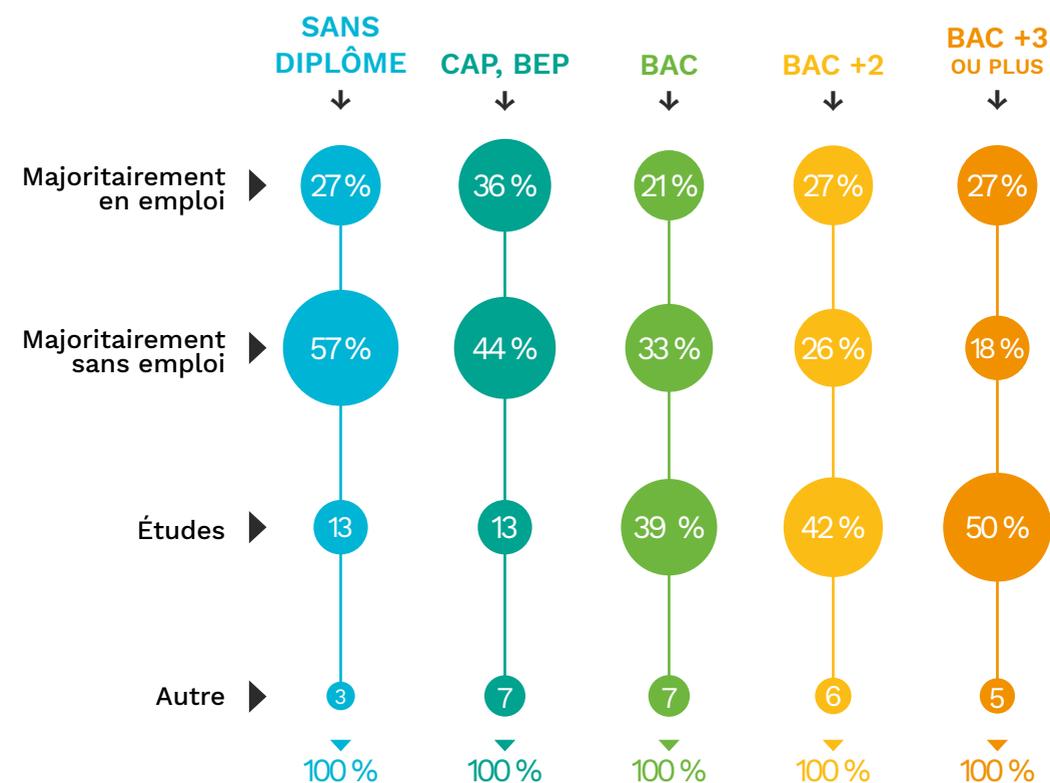
Le plus fort taux de Sans emploi l'année précédant l'inscription en intérim se retrouve chez les personnes sans diplôme.

Plus de 2/5^e des diplômés d'un bac ou plus sont entrées dans l'intérim pendant ou après leur étude.

#3 Situation au moment de l'inscription en agence d'emploi

Les personnes interrogées étaient globalement sans emploi ou moment de l'inscription en intérim.

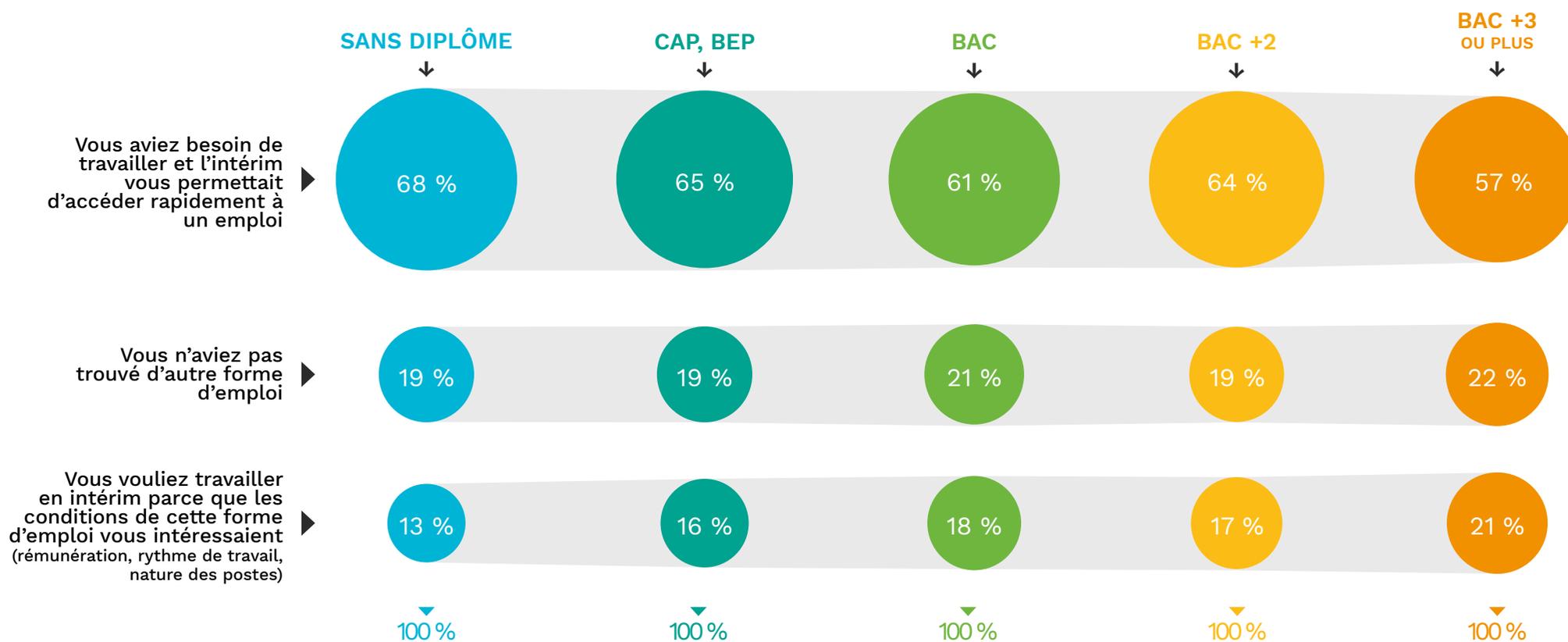
Plus le niveau de formation augmente, plus les personnes étaient étudiants ou élèves, certaines cumulant emploi et étude.



#4 Raisons du choix de l'intérim

Les titulaires d'un CAP/BEP ou infra se sont davantage inscrits en agence d'emploi pour accéder rapidement à un emploi.

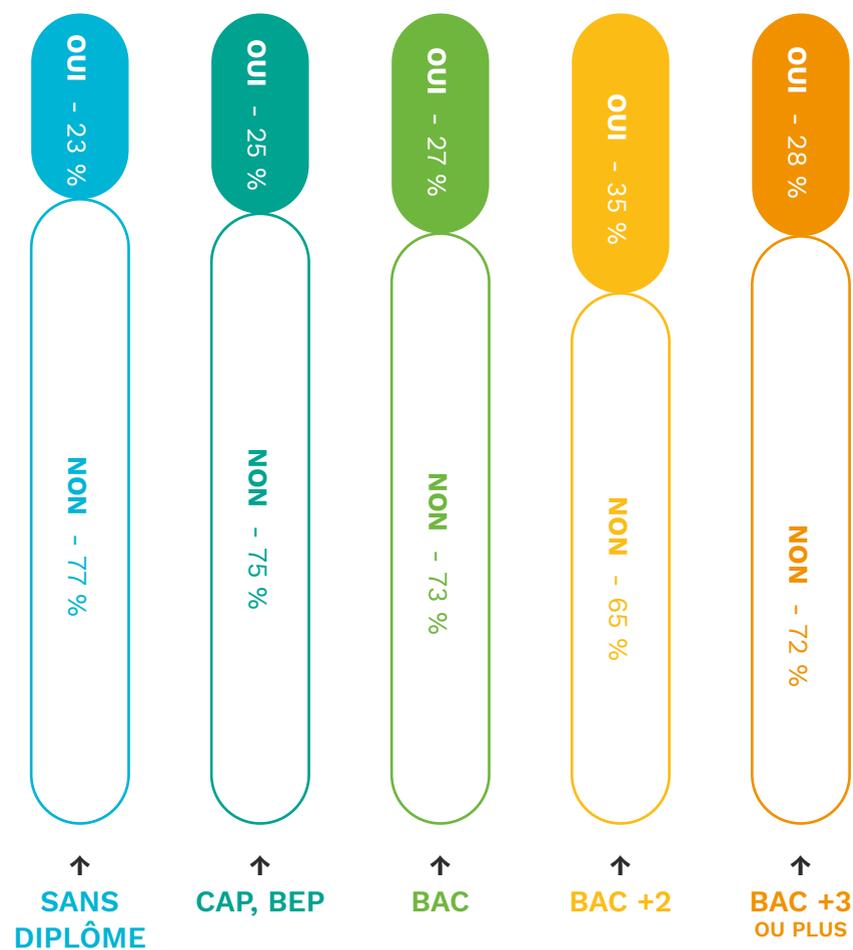
Plus le niveau de formation initiale augmente, plus les répondants se sont inscrits en agence d'emploi pour pouvoir bénéficier des conditions d'emploi de l'intérim.



Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?



Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?



#5 Absence de missions

Les bac + 2 sont les moins touchés par l'absence de mission au cours des 12 derniers mois contrairement aux titulaires d'un CAP/BEP ou des personnes sans diplôme.

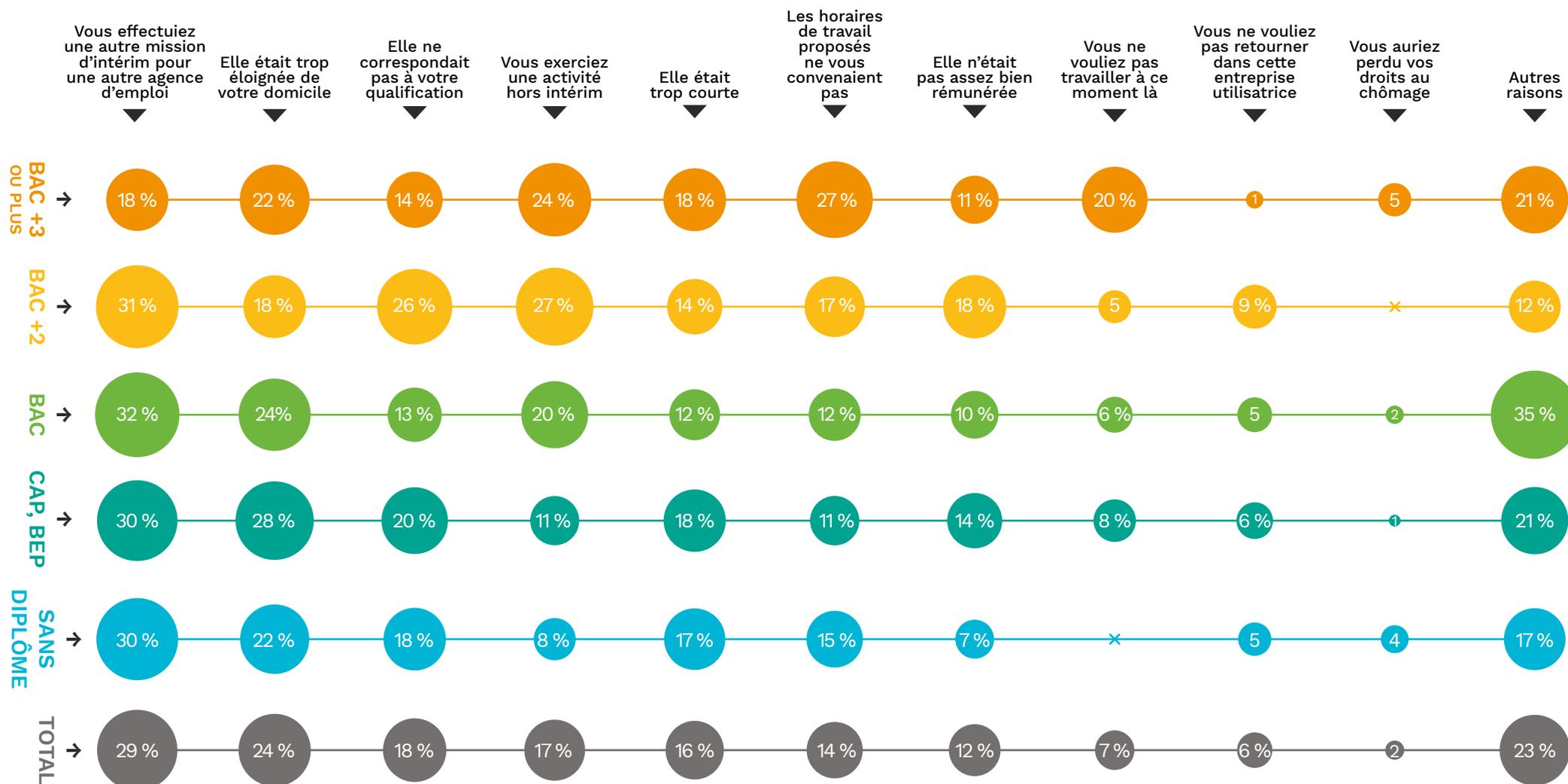
#6 Refus de missions

Les bac + 2 ont davantage refusé des missions au cours des 12 derniers mois, contrairement aux titulaires d'un CAP/BEP ou des personnes sans diplôme.

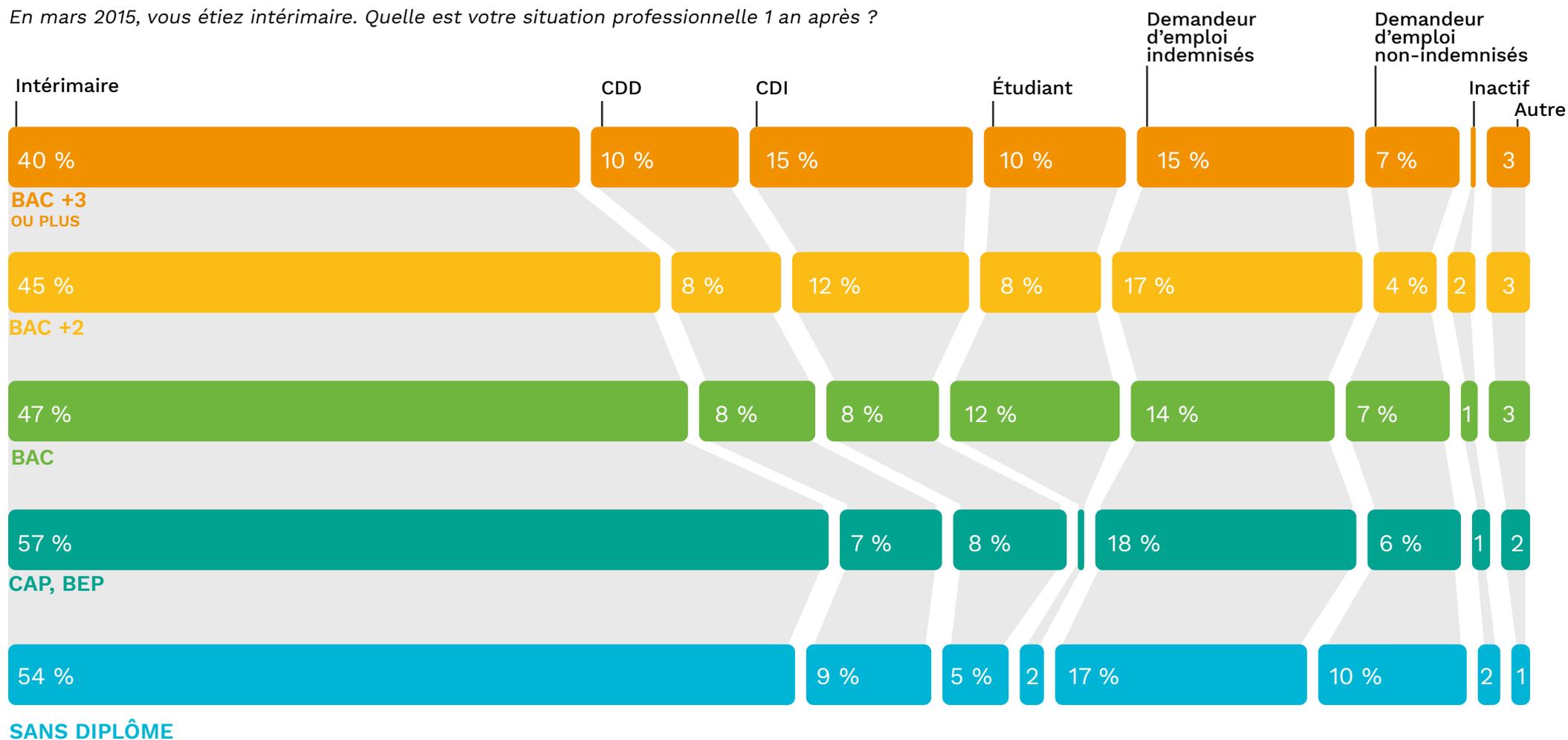
#7 Principales raisons de refus des missions (Plusieurs réponses possibles)

Le fait d'être en mission pour une autre agence d'emploi est la principale raison de refus de missions sauf pour les bac + 3 et plus. Plus le niveau de formation initiale augmente, plus les refus de missions sont liés à une activité hors intérim ou aux horaires qui ne conviennent pas.

L'éloignement du domicile est l'une des principales raisons pour les titulaires d'un CAP/BEP ou d'un bac, le manque d'adéquation entre la formation et le poste proposé pour le CAP/BEP et bac +2.



En mars 2015, vous étiez intérimaire. Quelle est votre situation professionnelle 1 an après ?



#8 Situation professionnelle en mars 2015

Globalement, plus le niveau de formation initiale augmente, plus la situation professionnelle des répondants évolue vers des CDI et des CDD.

Les titulaires d'un CAP/BEP ou infra sont toujours en majorité en intérim 1 an après.

Conclusion

Les titulaires d'un CAP/BEP et infra occupent majoritairement des postes d'ouvriers dans l'industrie et la construction.

Ils ont une ancienneté plus importante dans l'intérim et ont eu majoritairement recours à l'intérim parce qu'ils étaient sans emploi et devaient accéder rapidement à un emploi. Ils refusent peu les missions et sont les plus touchés par le manque de mission d'intérim.

Et plus précisément, les intérimaires sans diplôme sont plus âgés, sont plus souvent sans emploi 1 an avant l'inscription en agence d'emploi et aussi au moment de l'inscription et refusent le moins les missions proposées.

Les titulaires d'un bac ou plus ont majoritairement moins de 30 ans et occupent des postes dans l'industrie et les services.

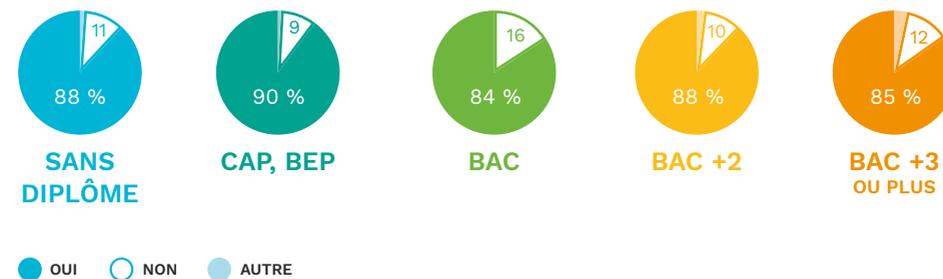
Ils ont eu recours à l'intérim parce qu'ils étaient sans emploi et devaient accéder rapidement à un emploi mais aussi durant ou après leurs études et parce que les conditions de cette forme d'emploi (rémunération, rythme de travail, nature des postes) les intéressaient. Ils refusent un peu plus les missions d'intérim parce qu'ils exercent des activités hors intérim ou que les horaires ne conviennent pas.

Zoom

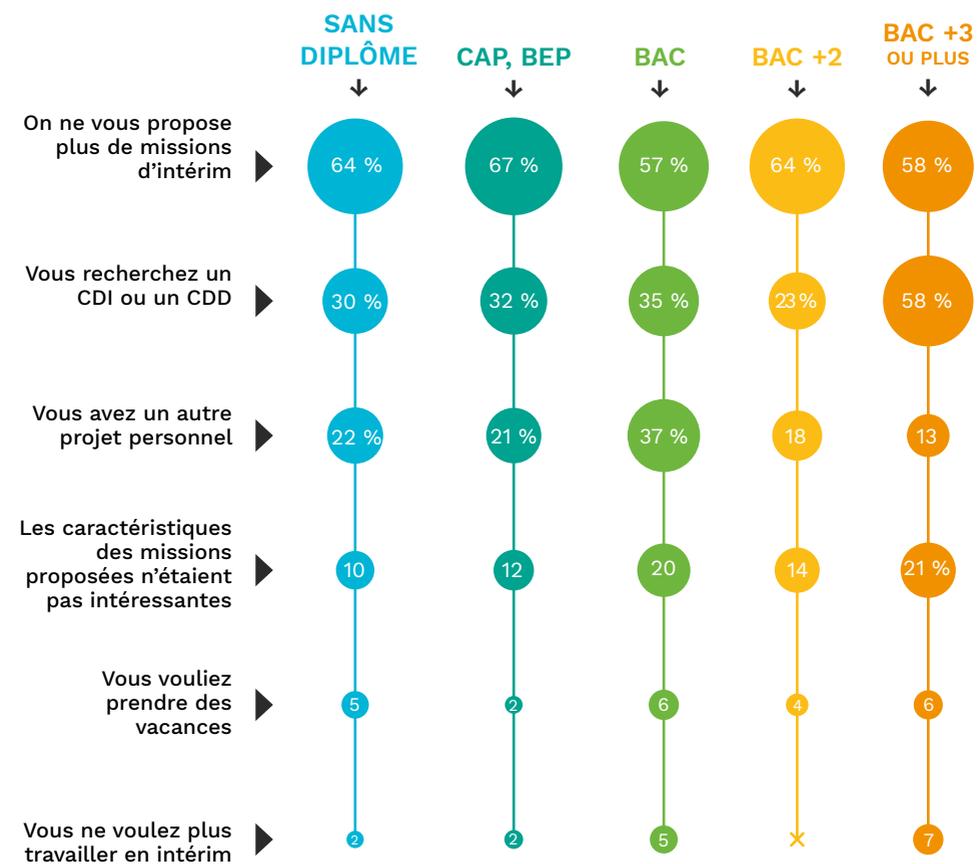
les répondants sans emploi
en mars 2016

L'attrait pour l'intérim

Accepteriez-vous une mission d'intérim si on vous la proposait aujourd'hui ?



Pour quelles raisons n'êtes vous plus intérimaire ?



Zoom

les répondants en intérim en mars 2016

L'attrait pour l'intérim

Pour quelles raisons poursuivez-vous le travail en intérim ?

